



Une éthique de l'exaction ? Remarques sur 'Kant avec Sade'¹

Thierry Simonelli

(Paru dans *Cahiers Henri Ey*, N° 37-38, 2016, p.159-182)

Résumé : À Lacan revient le mérite d'avoir développé une première éthique de la psychanalyse. On lui pardonnera donc de s'être moins intéressé à ce qu'a pu apporter Freud sur ce plan, qu'à développer sa propre éthique du désir. Dans "Kant avec Sade" Lacan entreprend de situer son éthique de la psychanalyse par rapport à la philosophie morale Kant, prise comme paradigme de l'éthique philosophique. Il y propose notamment de « démontrer » l'échec de l'approche kantienne et la signification de cet échec pour l'éthique de la psychanalyse. Nous suivons l'interprétation lacanienne de la première formule de l'impératif catégorique pour y observer les déplacements subtils et les déformations calculées, visant à faire apparaître la « vérité » sadienne dans la pensée de Kant.

Malgré la distance historique des textes de Lacan et malgré le nombre impressionnant d'interprétations et de commentaires de l'œuvre lacanienne, le

¹ Ce texte répond à l'aimable invitation de M. Robert M. Palem de revenir sur une analyse de l'article *Kant avec Sade* de J. Lacan, parue dans mon livre. *Lacan la théorie*. (2000) Paris: Le Cerf, p. 226-232. Il répond à une version légèrement modifiée et augmentée de l'article paru dans : *Les Cahiers Henry Ey*. N° 37-38 Septembre 2016, pp. 159-174.

lecteur qui tente de comprendre la parole du maître lui-même se heurte toujours à des difficultés de compréhension considérables.

Il n'existe pas d'autre auteur, que ce soit en psychanalyse, en psychiatrie ou même en philosophie qui s'avère aussi résistant à la compréhension et aussi résolument opposé à l'énonciation claire de la pensée. La prose lacanienne est unique en ce qu'elle semble à tout moment savamment calculée pour interdire à son lecteur d'y saisir une quelconque signification bien claire.

Il est incontestable que la technique textuelle de Lacan évoque d'abondantes possibilités d'interprétation, mais elle n'en démontre aucune. Il est manifeste aussi qu'elle ouvre de nombreuses perspectives originales, mais elle n'en développe aucune. Ainsi, les textes de Lacan se présentent comme autant de kaléidoscopes à allusions où chacun pourra voir apparaître d'interminables variétés interprétatives.

Si, comme l'écrit à juste titre Ely Zaretsky dans *Secrets of the Soul*, la psychanalyse est née sous la forme institutionnelle de la secte charismatique², Lacan est certainement le psychanalyste qui a le plus systématiquement et le plus consciemment développé cette institutionnalisation charismatique de la psychanalyse, rapidement identifiée à son personnage et à sa pensée.³ Aborder Lacan en dehors de cette fascination, lire Lacan comme un auteur psychanalytique parmi d'autres, prendre au sérieux ses positionnements philosophiques sans y anticiper des vérités infiniment plus profondes que ce qui s'est jamais présenté dans l'histoire de la pensée, peut réserver quelques surprises difficilement compatibles avec la fascination suscitée par le personnage. Autrement dit : lire Lacan en-deçà de l'imaginaire du maître insondable, c'est se rendre à l'évidence que parfois, sur le plan symbolique, sur le plan de la pensée, les choses ne se tiennent pas. Et c'est ce que j'aimerais montrer quant aux développements de Lacan sur Kant et Sade.

² Zaretsky, E. (2005). *Secrets of the soul: a social and cultural history of psychoanalysis*. New York: Vintage Books, pp. 9, 68-71, 74-80.

³ Le paradoxe étant qu'il l'a fait par le biais d'une critique des fondements « imaginaires » et transférentiels du lien charismatique. Si bien que les lacaniens se trouvent toujours dans un rapport de *double bind* par rapport à leur maître : faut-il suivre la 'pensée' lacanienne ou s'identifier au personnage du maître ?

La préface que Lacan avait rédigée pour *La Philosophie dans le boudoir* de Sade (en 1963) peut être lue comme une annexe aux réflexions du *Séminaire VII* (1959-1960) sur l'éthique de la psychanalyse.

Le *Séminaire VII* évoque ce que pourrait être une éthique de la psychanalyse comme éthique (voire comme morale⁴) du désir, de la Chose et de la Loi. Du fait du langage, l'être humain n'a pas seulement un inconscient – un inconscient qui se limiterait à n'être qu'un pur effet de la polysémie signifiante –, mais il est encore séparé (castré) de l'objet complet du désir que Lacan nomme la « Chose ».

Comme le langage ne peut pas tout dire, la Chose visée par chaque désir de chaque être parlant est impossible. Et c'est de cet impossible que s'introduit la Loi – la loi des signifiants – à laquelle le désir a à s'articuler. Le désir lacanien est dès lors à entendre comme une métonymie sans fin de la Chose dans la « chaîne signifiante ».

Par conséquent, l'éthique du désir consisterait dans l'« assomption » de ce désir, c'est-à-dire dans l'acceptation qu'on ne peut jamais atteindre la Chose, qu'on ne peut jamais être complet, soit qu'il reste toujours du « manque », qu'on est castré par la coupure signifiante et enchaîné à une Loi hétéronome.

L'éthique lacanienne de la psychanalyse est une éthique du désir comme manque et comme castration d'un côté, et éthique de la Loi du signifiant de l'autre. La 'position' éthique du sujet consisterait à s'en remettre à la Loi du signifiant, qui n'est autre que la loi du désir inconscient – le désir de l'Autre, s'entend, pas le 'mien' – naissant de l'articulation signifiante.

La vérité sur Kant

Dans *Kant avec Sade*, Lacan propose de revenir sur l'histoire de l'éthique par le biais d'une critique de l'éthique kantienne, censée représenter le paradigme de l'éthique philosophique. D'après Lacan, une lecture rapprochée de la *Critique de la raison pratique* permettrait de montrer que l'éthique kantienne s'apparente à l'immoralisme sadien du devoir de jouissance.

⁴ Voir Simonelli, T. (2000). *Lacan la théorie*. Paris: Le Cerf.

Kant avec Sade part d'une histoire de la pensée pour le moins étonnante. Le boudoir sadien, écrit Lacan, serait à prendre comme l'équivalent de l'Académie de Platon, du Lycée d'Aristote ou de la *Stoa Poikilè* des philosophes stoïciens, où l'on « prépare la science en rectifiant la position de l'éthique ».⁵ À l'instar des penseurs antiques de l'éthique, Sade préparerait donc le terrain où le principe de plaisir freudien pourra naître ; il inaugurerait une « subversion » dont Kant serait le « point tournant ».

D'après Lacan, il existerait un mouvement historique subversif cohérent qui s'entamerait avec les réflexions 'éthiques' de Sade, qui romprait avec l'éthique des penseurs de la Grèce antique, et qui mènerait de Sade à Kant, ou plutôt de Kant à Sade, puis de Sade à Freud et puis sans doute de Freud à Lacan.

Mais l'étonnement du lecteur ne s'arrête pas là. Lacan propose non seulement de mettre en lumière cette subversion, mais il veut encore « démontrer » (*sic*) que *La Philosophie dans le boudoir* « donne la vérité de la Critique ». Il va sans dire que cette vérité, qui montrerait le caractère subversif sadien de la critique de la raison pratique, n'a jamais été repérée avant que Lacan ne « dise pourquoi tout ça ».⁶ Et bien qu'il y ait eu d'autres auteurs qui de manières diverses se soient essayés à penser le rapport de Sade à la philosophie en général, et de Sade à Kant en particulier, il est vrai qu'avant Lacan le caractère sadien subversif de l'éthique kantienne n'avait jamais été entrevue. Et ce n'est peut-être pas par hasard.

Lacan propose donc d'abord de montrer une vérité qui aurait attendu cachée dans le texte kantien pendant deux cents ans, sans que personne ne l'y ait jamais découverte, et d'ensuite démontrer que cette vérité cachée trouve sa formulation la

⁵ Lacan, J. (1966). *Écrits*. Paris: Editions du Seuil, p. 765.

⁶ Historiquement l'affirmation n'est pas juste si l'on considère que l'analyse plus systématique du rapport de Sade à la philosophie des lumières date des années 1930. En 1934, l'anthropologue américain Geoffrey Gorer publiait son analyse de Sade, inspirée de la psychanalyse, dans son ouvrage *The Revolutionary Ideas of the Marquis de Sade*. Le livre connut d'ailleurs un certain succès. Il fut révisé et réédité en 1953 et 1964. L'année de la publication de la première édition, Erich Fromm publiait une recension de l'ouvrage dans le *Zeitschrift für Sozialforschung*. Partant du livre et de la recension de Fromm, Max Horkheimer et Theodor W. Adorno reprirent à leur compte le sujet dans leur *Dialektik der Aufklärung (La dialectique des lumières, 1944)*. Bien avant Lacan, ils consacrèrent le troisième chapitre (intitulé « Juliette ou les lumières et la morale ») au rapport entre l'éthique de Kant et de celle de Sade. Entretemps, il existe bon nombre d'ouvrages et d'articles qui se sont consacrés au sujet.

plus explicite dans *La Philosophie dans le boudoir*. Tout ceci devra finalement permettre de situer le principe de plaisir freudien dans le mouvement historique subversif indiqué.

L'analyse lacanienne part d'une brève présentation de la *Critique de la raison pratique*, censée représenter le lieu où se concentre l'éthique kantienne. C'est ici que Lacan vise à isoler le « diamant de subversion » de la pensée kantienne. Celui-ci tiendrait dans le fait que le Bien (*das Gute*) ne naît que par soustraction de tous les biens : objets, utilité, principe de plaisir, amour-propre, contentement.

Il n'y a de bien (*Gute*) que par soustraction de tout bien-être (*Wohl*) ou bonheur (*Glückseligkeit*).⁷ On remarquera au passage qu'une telle interprétation n'est pas sans rappeler la théorie lacanienne du signifiant comme soustraction ou 'castration'.

Par ailleurs, Lacan ne s'arrête pas aux différences entre l'impératif de la loi et la maxime de la volonté pratique. Il interprète tout au plus cette dernière comme quelque chose qui se présente sous forme d'une « une voix dans la conscience⁸ ». Comme d'après Lacan, la maxime se présenterait comme « phénomène⁹ » psychologique, tout porte à croire que la voix de la conscience n'est pas métaphorique, mais s'apparente à une manifestation quasi-hallucinatoire. La encore, il est vrai, l'idée est pour le moins originale.

Kant exprimerait par ailleurs lui-même le « regret » que la loi morale n'offre aucun « objet phénoménal » à l'intuition ; exception faite de la voix. Conclusion de Lacan : « Nous conviendrons » par conséquent que « cet objet se dérobe¹⁰ ».

⁷ Il suffira de se tourner vers le texte de la *Critique de la raison pure* lui-même pour se rendre compte que les choses sont loin d'être aussi simples que Lacan entend les présenter ici. On y lira par exemple : « Notre bonheur et notre malheur importent en effet *beaucoup* dans le jugement de notre raison pratique, et *tout* dépend de notre bonheur pour notre nature d'êtres sensibles ... » (Kant, I. (1990). *Kritik der praktischen Vernunft*. [= *KpV*]. Hamburg: Meiner, p. 86.)

⁸ Lacan, *op. cit.*, p. 767.

⁹ Il n'est pas clair ce que Lacan entend plus précisément par phénomène. Mais même si l'on reprend la définition kantienne du terme – comme apparition sensible (*Erscheinungen*) pensée suivant l'unité des catégories (Kant, *Kritik der reinen Vernunft* A p. 249) – tout porte à croire que Lacan veut faire allusion à la perception sensible d'une voix.

¹⁰ Lacan, *op. cit.*, p. 768.

Car si la loi kantienne n'a pas d'objet, pense Lacan, c'est parce que cet objet se soustrait à la perception consciente.

Autrement dit : s'il n'y a pas d'objet, c'est parce qu'il y en a tout de même un, mais qui se dérobe. *Heads I win, tails you lose*.¹¹ C'est d'ailleurs de ce dérochement que l'œuvre de Kant « retire cet érotisme, sans doute innocent, mais perceptible¹² », et c'est du fait ce de dérochement que Lacan va dégager de la nature de l'objet absent/présent. Il semble évidemment exclu pour Lacan qu'il existe un autre concept de l'objet que celui de l'objet du besoin ou du désir de sa propre théorie. Plus généralement parlant, il semble difficile pour Lacan, d'« interpréter » Kant autrement que par une application non-réfléchie de ses propres concepts.

Comme Lacan invite son lecteur « à l'endroit de la *Critique* dans un rapport encore vierge¹³ » de vérifier dans le texte du philosophe si son interprétation s'y confirme, suivons le renvoi. Le passage auquel Lacan se réfère, quant au caractère négatif de la loi chez Kant – assurément l'un des passages les plus dramatiques de la *Critique* dans ce sens – semble plus nuancé que l'interprétation lacanienne n'aurait pu laisser croire :

Mais, comme cette loi est malgré tout quelque chose de positif en soi, à savoir la forme d'une causalité intellectuelle, c'est-à-dire de la liberté, elle est en même temps un objet de *respect* dans la mesure où, par son opposition au penchant subjectif contraire, c'est-à-dire aux inclinations en nous, elle *affaiblit* la présomption, et, en allant même jusqu'à la *terrasser entièrement*, c'est-à-dire jusqu'à l'humilier, elle devient l'objet du plus grand respect, par conséquent aussi, le fondement d'un sentiment positif, qui n'est point d'origine empirique et qui est connu *a priori*.¹⁴

Dans ce passage la loi n'est manifestement pas *purement* négative. Elle est négative par rapport à la seule « présomption », assurément. La forme d'une causalité intellectuelle. La causalité intellectuelle sur fond de liberté ne ressemble

¹¹ Il semble clair qu'à partir de ce type de 'démonstration', tout et son contraire pourra être « démontré ».

¹² *Ibid.*

¹³ Lacan, *op. cit.*, p. 768.

¹⁴ Kant, *KpV*, p. 86.

pas pour autant à une quelconque soustraction, voire à un quelconque dérobement. Et ce d'autant moins qu'elle donne lieu à un « sentiment positif », objet du plus grand respect.

En ne tenant compte que des diverses soustractions de la loi morale kantienne, Lacan soustrait l'un des aspects fondamentaux de cette loi : sa possible causalité pratique. La loi kantienne ne s'impose justement pas à la manière de la Loi lacanienne à laquelle personne n'échappe. Pour pouvoir être pratique elle doit être choisie par une volonté libre et autonome. J'y reviendrai plus bas.

Ce que Lacan retient encore de la pensée kantienne, c'est que Kant fonde la loi sur la forme universelle de la maxime¹⁵ : « Pour que cette maxime fasse la loi, il faut et il suffit qu'à l'épreuve d'une telle raison, elle puisse être retenue comme universelle en droit de logique.¹⁶ » On aurait presque l'impression, à lire Lacan, que Kant révélerait le paradoxe de la Loi des signifiants et de leur objet comme *nihil privativum*.¹⁷

En résumé : d'après Lacan, Kant pensait donc en vertu d'un « style de rigueur » qui le poussait à récuser les plaisirs et à concevoir une loi purement négative. Le sujet kantien entendrait une voix, et cette voix lui commanderait une maxime visant à supprimer tout objet à imposer une loi dont la seule caractéristique intrinsèque serait d'imposer sa forme logique universelle. Voilà les « vérités

¹⁵ L'interprétation s'avère hautement approximative : chez Kant, la maxime ne « fait » jamais la loi, elle peut tout au plus devenir le principe subjectif de la mise en pratique de la loi. Il ne suffit d'ailleurs nullement qu'elle puisse prendre une forme universelle. L'idée semble d'emblée absurde.

¹⁶ Lacan, *op. cit.*, p. 767. Cette interprétation semble à nouveau reposer sur plusieurs malentendus. D'une part (voir l'annexe) l'impératif catégorique existe en trois ou cinq formulations différentes chez Kant, et qui ne sont ni sémantiquement, ni logiquement identiques, même si Kant les dit « équivalentes » d'une certaine manière. Lacan se réfère exclusivement à la première formulation de l'impératif – « Agis de telle sorte que la maxime de ta volonté puisse être érigée en loi universelle. » – en l'interprétant comme un exercice de généralisation logique ; ce que Kant lui même refusait. Ce sans quoi, une maxime du type « Mange du gâteau sans qu'aucune limite ne t'arrête. » pourrait figurer comme un impératif moral, au même titre que l'obligation de jouissance de Juliette, ou tout autre énoncé affirmant une règle universelle. On admettra, je crois, qu'il n'est pas besoin d'être un grand philosophe pour déceler le non-sens d'une telle affirmation.

¹⁷ Le concept du manque d'objet, dans la définition kantienne. (Kant, *Kritik der reinen Vernunft [=KrV]*, A p. 291, B p. 347)

essentielles » que Lacan dégage du texte kantien. Avec ces idées en main, nous pouvons passer à Sade.

Le nerf de Sade

Après la *Critique de la raison pure*, Lacan en vient à Sade et plus précisément au pamphlet intitulé « Français, encore un effort si vous voulez être républicains ». Comme dans le cas de Kant, Lacan ne s'arrête pas longuement aux questions du contexte du passage qu'il isole dans l'œuvre et dans l'ouvrage de Sade. Sans autre détour, il passe directement au « nerf » de la « mystification » de Sade.¹⁸ Ce « nerf », Lacan le formule de la manière suivante : « J'ai le droit de jouir de ton corps, peut me dire quiconque, et ce droit je l'exercerai, sans qu'aucune limite m'arrête dans le caprice des exactions que j'aie le goût d'y assouvir.¹⁹ »

On aura remarqué Lacan énonce sa maxime sadienne « à la mode de Kant », pour montrer dans quelle mesure elle correspond en même temps au refus de tout bien (*Wohl*) et au critère de l'universalisation de la maxime, soit aux deux qualités qui caractériseraient la loi morale chez Kant.

Si l'on suit Lacan, il faudrait donc penser que l'identité des deux maximes morales tient en trois recouplements :

- 1) Sade énonce une maxime universelle qui commande de jouir de l'autre et dont la « contrainte n'est pas tant de violence que de principe ». Il s'ensuit que la maxime sadienne correspond à la loi morale de Kant du fait du « volontarisme de la Loi-pour-la-Loi » des deux.
- 2) La « promesse d'ignominie » de la maxime sadienne « recoupe » la mention de la douleur infligée par la loi de Kant.
- 3) Chez Sade, tout comme chez Kant, la jouissance, la Chose se dérobe.²⁰ Mais alors que chez Kant la Chose, le Bien ou la « Chose-en-soi »

¹⁸ On remarquera que malgré l'insistance sur la polysémie intarissable et insaisissable du signifiant, Lacan propose systématiquement des interprétations parfaitement univoques des textes ou des passages de textes qu'il commente. Ici nulle ouverture pour une lecture multiple ou complexe : si le sens de la chaîne signifiante ne cesse de glisser, la « vérité » que Lacan distille de ses actes d'interprétation est toujours unique et exclusive.

¹⁹ Lacan, *op. cit.*, p. 768-769.

²⁰ L'affirmation est étonnante dans la mesure où Lacan semble avoir très bien saisi l'objet ou les objets de la raison pratique : le bien (*Gute*) par opposition au bien-être (*Wohl*) et le

reste l'« impensable²¹ » (*sic*), Sade la révèle comme « *Dasein*, de l'agent du tourment ». Mais cet être-là (*Dasein*) n'a même pas besoin d'être là, sa voix suffit. La psychose témoigne du fait que cette dernière peut avoir le statut de l'objet.²²

Le supposé « érotisme » de la *Critique de la raison pure* trouve donc son explication dans l'identification de l'objet-en-soi kantien (« impensable ») au bien (*Gute*) réinterprété comme objet au sens psychanalytique du terme, et retraduit en Chose (ou « Chose-en-soi »). Si bien que la voix de la conscience kantienne n'est plus, finalement, autre chose que la voix de l'agent du tourment de Sade.

mal (*Böse*) par opposition à la douleur (*Übel*). Mais il est vrai que si l'on cherche la « Chose » lacanienne dans la loi morale kantienne, celle-ci se dérobe. Elle se déroberait aussi tout autant dans les autres pensées philosophiques et littéraires que l'on voudrait bien aborder dans ce sens.

²¹ Lacan, *op. cit.*, p. 772. En fait, même si l'on pensait à la chose-en-soi chez Kant, c'est tout à fait le contraire : comme noumène, la chose-en-soi est *seulement* pensable (« *Gegenstände, die man bloß denkt* », Kant, *KrV* B, XIX, note). Mais elle ne peut pas faire l'objet d'une intuition sensible : « ... *daß wir eben dieselben Gegenstände auch als Dinge an sich selbst, wenngleich nicht erkennen, doch wenigstens müssen denken können.* » Kant, *KrV* B XXVI). La chose-en-soi ne peut pas se constituer en « phénomène », on objet de la connaissance, mais elle peut et doit être pensée. L'argument de Lacan repose ici sur tout une série de méprises, de confusions et d'assimilations qui resteraient à prouver, ou du moins à expliciter. L'assimilation de la chose-en-soi kantienne et du *Ding* de l'*Esquisse d'une psychologie scientifique* pourrait être intéressante – surtout que Freud lui-même l'a empruntée à la théorie du jugement d'inspiration néo-kantienne de Wilhelm Jerusalem – mais ne va nullement de soi du fait de son articulation de l'objet du besoin et de l'objet de la connaissance/perception dans la satisfaction du souhait (*Wunsch*). Chez Kant, la chose-en-soi ne concerne que la raison connaissante, dont elle représente la limite du champ d'applicabilité (Kant, *KrV*, A 255, B 311). Pour ce qu'il en est de la raison pratique, les choses ne sont guère plus mystérieuses : les seuls objets 'en-soi' possibles de la raison pratique sont le bien et le mal. (Kant, *KpV*, p. 101) Kant donne d'ailleurs des définitions très précises (« comme à son accoutumée ») de ces objets. Est objet de la raison pratique « la représentation d'un objet comme effet possible par liberté » (Kant, *KrV*, p. 99). Et tant qu'objet de la raison pratique, le bien constitue « un objet nécessaire de la faculté de désirer [...] d'après le principe de la raison » (Kant, *KrV*, p. 101). Le mal est l'objet de la faculté de détester selon le principe de la raison.

²² Lacan, *op. cit.*, p. 772.

« Nous marquons le point à la mi-temps, professeur »

Voilà donc pour la ‘démonstration’ à la manière de Lacan. Récapitulons : Kant énonce une loi à partir du commandement de la voix du surmoi, dont la seule substance est la forme universelle. Cette loi est négative par rapport aux objets imaginaires et inflige la douleur sans pouvoir atteindre la jouissance qui se dérobe, mais Lacan devine la Chose qui s’y dérobe.

Or, il est également possible de formuler une loi morale sadienne à la mode de Kant. L’énonciation de cette dernière commande ouvertement la jouissance que Kant dissimule. Lacan en déduit que Sade permet de dévoiler la vérité restée escamotée chez Kant, s’y soumettant à l’« humour noir » d’une mystification. Toutefois, l’impératif sadien, tout comme l’impératif kantien, se heurtent à l’impossibilité de la jouissance.²³ Les lois de Kant et de Sade se heurtent donc à la vérité que Lacan a apprise de Freud. Et cette vérité, c’est que le sujet est toujours soumis à la Loi du signifiant qui détermine un désir que l’éthique de la psychanalyse enjoint au sujet d’assumer.

De cette manière, Lacan peut boucler sa boucle historique et sauter de Kant/Sade vers Freud. Derrière le « principe de plaisir » de Freud il existe une « “pulsion” (demande) “de mort” », de la seconde mort qu’exige le « souhait » de Sade.²⁴ Bien évidemment, Freud ne savait pas encore qu’il savait tout cela. Il ara dû attendre Lacan pour que tout la lumière soit faite sur la découverte de la subversion freudienne. C’est-à-dire que l’objet-*a*, « à la place de la cause », fait disparaître le sujet (§, « *aphanisis* ») dans le fantasme (§ \diamond *a*) et produit ainsi l’« utopie du désir » comme perte de la jouissance de la Chose.²⁵

On en comprendra mieux pourquoi cette découverte n’avait jamais été « repérée comme telle ». Car elle ne requiert rien de moins la soustraction de la quasi totalité de la pensée de Kant, de Sade et de Freud. Mais qu’à cela ne tienne : ce qui a été perdu dans cette castration symbolique à grande échelle, est largement compensé par la mise à jour de noyau de vérité caché dans ces pensées.

²³ On ne s’étonnera donc pas de découvrir que Sade aussi était lacanien : « [...] la mère reste interdite. Notre verdict est confirmé sur la soumission de Sade à la Loi ». Lacan, *op. cit.*, pp. 790.

²⁴ Lacan, *op. cit.*, pp. 776, 777.

²⁵ Lacan, *op. cit.*, p. 774.

En fin de compte, on pensera surtout que comme dans l'ensemble de ces démonstrations lacaniennes, ce sera surtout la vérité de la théorie lacanienne qui a été sauvée. La démonstration de la filiation historique de cette vérité l'est néanmoins beaucoup moins. On concèdera bien volontiers à Lacan que le lecteur de Kant cherchera en vain la Chose dans la *Critique de la raison pratique*, mais pour ce qu'il en est du reste de cette curieuse lecture, les choses semblent un peu moins évidentes.

L'esprit et la lettre de la *Critique de la raison pratique* ne correspondent ni de près, ni de loin à l'interprétation que Lacan fait subir à son prédécesseur subversif. Les textes de Kant inaugurent d'ailleurs aussi peu cette subversion dont la psychanalyse serait l'aboutissement que ceux de Sade ou de Freud. Au contraire, on trouvera tout au plus chez Kant, tout comme chez Freud, matière abondante à remettre en question jusqu'aux fondements mêmes de la pensée lacanienne.

Remarques sur la philosophie morale en général et la philosophie kantienne en particulier

La psychanalyse peut fournir des éléments intéressants à la discussion éthique²⁶, mais elle ne saurait certainement pas s'y substituer sans autre détour comme Lacan semble le suggérer.²⁷

La philosophie contemporaine répartit les approches de l'éthique en trois²⁸ grandes catégories : les éthiques de la vertu, débutant avec la philosophie antique,

²⁶ Voir p.ex. Lear, J. (2000). *Happiness, death, and the remainder of life*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press et plus récemment Wallwork, E. (2009). *Psychoanalysis and Ethics* (Revised.). New Haven: Yale University Press, New Haven & London.

²⁷ L'éthique de la psychanalyse selon Lacan se heurte d'ailleurs de front à la difficile question de la « guillotine de Hume » (ou du paralogisme naturaliste, qui consiste à déduire le « devoir » [*ought*] du « être » [*is*] : voir Hume, D. (1739). *A Treatise of Human Nature*. London: John Noon. p. 335.) en déduisant platement l'éthique du désir de la 'nature' langagière de la subjectivité. Sur ce point, Lacan s'est librement inspiré de certains aspects de l'éthique de Spinoza.

²⁸ Cette distinction est purement schématique. Pour une distinction classique plus fine des types de pensée éthique voir p.ex. Broad, C. D. ([1930] 2008). *Five Types of Ethical Theory*. London: Routledge.

les éthiques déontologiques²⁹, développées plus systématiquement à partir des lumières, et les éthiques conséquentialistes, datant également des lumières. Les éthiques de la vertu s'intéressent au caractère, à l'habitus ou aux dispositions vertueuses de la personne (sagesse, prudence, honnêteté, courage ...). L'éthique déontologique s'intéresse aux règles qui gouvernent les actes. Et les éthiques conséquentialistes jugent le caractère moral des actes d'après les conséquences qu'elle entraîne.

La pensée kantienne de l'éthique représente certainement l'un des paradigmes majeurs de l'éthique déontologique.³⁰ En tant que telle, elle s'avère plus complexe que les deux ou trois caractéristiques de la loi qu'en retient Lacan. Aussi on ne la trouvera-t-on pas isolée dans la seule *Critique de la raison pratique*. Elle s'étend sur plusieurs ouvrages – les *Fondements de la métaphysique des Mœurs*, la *Critique de la raison pratique*, *La métaphysique des mœurs* et *l'Anthropologie d'un point de vue pragmatique* – et s'insère dans le contexte des réflexions de *Qu'est-ce que les lumières ?*, de la *Doctrine de la vertu*, de *La Religion dans les limites de la simple raison*, et de *Vers la paix perpétuelle*.

Ce serait vain de prétendre prélever le « nerf » de la pensée kantienne de l'éthique en quelques paragraphes ramassés ça ou là dans son œuvre. J'aimerais toutefois essayer d'en esquisser certains traits aussi bien pour donner une idée de l'envergure de la simplification lacanienne, que pour évoquer la complexité de la réflexion kantienne, tout en me limitant à la seule question de l'impératif catégorique auquel Lacan identifie la position kantienne.

²⁹ Il serait historiquement plus précis de rajouter que les éthiques déontologiques commencent à se substituer aux éthiques de la vertu antiques au moment de l'essor de l'Église médiévale. La Réforme protestante des XVe et XIVe siècles représente un autre tournant important dans la pensée éthique. C'est à partir de la Réforme que la question de l'autonomie et de la responsabilité deviennent prédominantes dans la pensée politique et morale. Les principaux penseurs de l'autonomie (Grotius, Pufendorf, Locke, Hume, Smith, Wolff, Kant ...) étaient protestants.

³⁰ Kant a également développé une doctrine des vertus. La question de la vertu concerne néanmoins seulement le sujet empirique et pas le sujet de la raison pure. « La vertu, écrit Kant, est la *force morale* dans l'observation de son devoir qui ne peut jamais devenir habitude mais qui doit à chaque fois se dégager à nouveau et originellement de la manière de penser » (Kant I. (1990). *Anthropologie in pragmatischer Hinsicht*, 1ère partie, § 12 (*Akademie Textausgabe*, vol. VII, p. 147).

Une manière rapide, assurément caricaturale, de présenter la philosophie pratique de Kant consisterait à commencer par la réponse à la question « qu'est-ce que les lumières ? » : « *L'Aufklärung* » permet à l'homme de sortir de l'immaturation dont il est lui-même responsable. L'immaturation est l'incapacité d'employer son entendement sans être guidé par autrui. »

Bien que Kant propose une éthique déontologique, cette éthique découle en même temps des vertus préliminaires que sont l'autonomie et la liberté ; soit le penser et l'agir guidés par la raison, c'est-à-dire indépendants des autorités et des tuteurs. L'éthique kantienne tient son sens du projet des lumières : « Aie le courage de te servir de ton propre entendement ! »

À côté de l'éthique de la raison pure, Kant conçoit également une anthropologie représentant le versant empirique de la pensée morale. L'éthique de la raison pure s'intéresse à la possibilité d'une morale non-empirique de la volonté pure. Et l'anthropologie s'intéresse au bonheur et aux règles du bien-être empirique de l'homme. Kant ne confond nulle part le sujet empirique de la pragmatique – l'être humain en chair et en os – et le sujet de la raison pure, déterminé par la seule volonté pure.³¹

Kant ne doute nulle part du fait que l'être humain n'est pas *seulement* déterminé par une volonté et une raison pures, mais qu'il est toujours *aussi* motivé par un désir de bonheur et même par des « ressorts secrets » (*geheime Triebfeder*³²), inaccessibles à la conscience. En langage psychanalytique, on pourrait dire (*cum grano salis*) que le sujet kantien est un sujet conflictuel et divisé dont le vouloir est surdéterminé. Le sujet réel ou l'homme en chair et en os, reste un être de volonté 'impure'. C'est la raison d'ailleurs pour laquelle la loi de la raison, afin de

³¹ Dans une perspective psychanalytique, on pourrait peut-être s'aventurer à penser que le sujet de la raison pure pratique peut tout au plus se concevoir comme un idéal du moi pour le sujet empirique. Je crois qu'il n'est pas besoin d'être fin psychologue pour savoir que l'un correspond 'rarement' à l'autre. L'interprétation lacanienne visant à inscrire la loi morale kantienne du côté du surmoi a été réfutée (pour ainsi dire) par Kant lui-même. Dans sa doctrine des vertus, Kant écrit que la mauvaise conscience, les « morsures de la conscience » et la souffrance qui s'ensuit relève d'un état maladif (*krankhafter Zustand*), même si leur source est morale. (Kant, I. (1990). *Metaphysische Anfangsgründe der Tugendlehre: Metaphysik der Sitten, zweiter Teil*. [=Tugendlehre] Hamburg: F. Meiner Verlag., p. 28)

³² Kant, I. (1968). *Grundlegung zur Metaphysik der Sitten*. [=GMS], dans *Kants Werke. Akademie Textausgabe*, vol. VII. Berlin: de Gruyter & Co, p. 407.

pouvoir devenir pratique, doit être formulée sous forme d'un impératif : « tu dois ... ! » (Il n'existe pas d'impératif pour les êtres – fictifs – de pure raison.)

La question de base inhérente à l'approche kantienne de l'éthique pure sera dès lors : est-ce que la raison, dont le domaine de légitimité devait sérieusement être limité dans le domaine de la connaissance, permet de fournir les repères d'une autonomie morale ?

Comme pour Kant le caractère moral d'un acte ne peut dépendre que de la représentation subjective qui détermine la volonté, il est nécessaire de clarifier ce qu'est une loi morale, de démontrer qu'une loi morale de pure raison est possible et de montrer comment cette loi peut s'articuler à une volonté qui n'est jamais déterminée par la seule raison. Alors que les deux premières questions constituent l'objet principal de la *Critique de la raison pure*, la dernière intéresse surtout les *Fondements de la métaphysique des mœurs*. La *Métaphysique des Mœurs* quant à elle développe les versants concrets de la philosophie morale kantienne sous forme d'une doctrine des lois et d'une doctrine des vertus.³³

Après que la démonstration d'une loi morale de pure raison est acquise, Kant s'intéresse à la manière dont la loi peut devenir pratique pour l'être de raison impur qu'est l'homme. Or, elle doit y prendre soit la forme d'un commandement, soit la forme d'une maxime de la volonté. Dans la pensée kantienne, la maxime représente le principe subjectif (« *das subjektive Prinzip des Willens*³⁴ ») d'une volonté libre. Pour l'être humain concret, la loi morale ne peut devenir pratique que par le biais d'une maxime, c'est-à-dire comme choix subjectif de la motivation d'un acte. Un acte peut donc être dit moral s'il a été accompli suite au choix libre d'un impératif moral opérant comme règle de la maxime de la volonté.³⁵ Pour traduire cette idée en langage lacanien, on pourrait dire que l'acte

³³ Cette dernière, de même que l'*Anthropologie d'un point de vue pragmatique* représentent certainement les réflexions kantienne les plus intéressantes pour une discussion psychanalytique.

³⁴ Kant, *GMS*, p. 400.

³⁵ L'éthique ne fournit pas de loi pour les comportements, écrit Kant encore dans les *Fondements métaphysiques de la doctrine des vertus*, mais seulement pour les maximes. Kant, I. (1990). *Metaphysische Anfangsgründe der Tugendlehre: Metaphysik der Sitten, zweiter Teil*. Hamburg: F. Meiner Verlag, pp. 22-23.

n'est moral que s'il ne cède pas au désir d'être moral ; pour peu que l'on puisse introduire un libre choix par rapport au désir.³⁶

Mais le désir de moralité ou le vouloir être moral par respect pour la loi morale n'a pas encore de contenu ou de direction en lui-même.³⁷ Ces contenus ou directions sont fournies par les impératifs, c'est-à-dire les règles du vouloir. Kant distingue deux grands types de règles : les règles ou impératifs hypothétiques et les règles ou impératifs catégoriques.

Les impératifs hypothétiques, dont Kant distingue deux types (problématiques et assertoriques), déterminent un vouloir par rapport à une fin donnée (si tu veux b, alors il faut faire a).³⁸ Si la fin visée ne s'impose pas comme nécessaire, si elle reste subjectivement variable, l'impératif hypothétique est dit « problématique ». Si la fin est nécessaire et s'impose à tout être humain – comme le bonheur (*Wohl* ou *Glückseligkeit*) – l'impératif hypothétique est « assertorique ».

L'impératif catégorique, quant à lui, est inconditionnel. Il n'est pas orienté par une fin, mais par la volonté morale elle-même. Agir moralement en vue de réaliser une fin autre que morale correspond à la légalité. Agir moralement pour le seul respect de la loi morale correspond à la moralité.

Kant propose 3 (ou 5 selon les lectures et les commentateurs) formules différentes de l'impératif catégorique en affirmant que ces formules sont censées être équivalentes.³⁹ Les 5 formules de l'impératif catégorique sont les suivantes :

³⁶ C'est ce que propose par exemple Harry S. Frankfurt avec ses volitions et ses désirs de « second-ordre ». Comme Lacan savait le voir avec beaucoup de précision dans son interprétation du rêve de la « belle bouchère », on peut désirer ne pas 'assumer' un désir. C'est-à-dire que tout désir ne s'impose pas de manière immédiate, mais permet un rapport (de second-ordre) à ce désir. La même réflexion vaut bien évidemment pour les fantasmes. Plus généralement parlant, sans ce rapport, il n'y aurait même pas la possibilité du conflit psychique.

³⁷ C'est d'ailleurs, à mon avis, le problème principal de l'éthique de la psychanalyse selon Lacan : l'éthique du désir comme effet de la Loi des signifiants ne propose ni contenu, ni direction. Elle ne peut mettre en avant qu'une simple détermination négative et passive : « accepte que tu ne puisses pas jouir de la Chose. »

³⁸ De même que le « syllogisme pratique » d'Aristote les impératif hypothétique correspond donc à la raison instrumentale.

³⁹ Les commentateurs de Kant discutent jusqu'à ce jour sur la signification à accorder à cette équivalence. Car la différence des formulations fait qu'on ne puisse parler ni d'équivalence sémantique, ni d'équivalence logique, ni même d'équivalence de déduction

- « Agis uniquement d’après la maxime qui fait que tu puisses vouloir en même temps qu’elle devienne une loi universelle. »⁴⁰
- « Agis comme si la maxime de ton action devait être érigée par ta volonté en loi universelle de la nature. »⁴¹
- « Agis de telle sorte que tu traites l’humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre toujours en même temps comme une fin, et jamais simplement comme un moyen. »⁴²
- Agis de telle sorte « que la volonté puisse se considérer elle-même comme légiférant universellement en même temps par sa maxime. »⁴³
- Agis comme si tu étais « toujours par tes maximes un membre législateur dans le règne des fins. » ou « Agis comme si ta maxime devait servir en même temps de loi universelle (pour tous les êtres raisonnables). »⁴⁴

Il apparaît, à lire ces différentes variantes de l’impératif catégorique, qu’une interprétation logicisée et réductrice de la première formule, telle que la propose Lacan, ne rate pas seulement la signification kantienne de l’impératif, mais qu’elle s’avère encore profondément incompatible avec une quelconque « vérité » sadienne.

La troisième variante de l’impératif catégorique s’oppose évidemment de manière on ne peut plus claire à l’équivalence sadienne : il n’est pas permis d’utiliser l’autre (ou son corps) « simplement comme un moyen » de ma jouissance.⁴⁵

Face aux différentes formulations de l’impératif catégorique, le choix de Lacan paraît néanmoins judicieux : de toutes les formulations de l’impératif catégorique,

(comme Kant lui-même semblait l’entendre, Kant *GMS*, p. 436). Robert Johnson a récemment proposé une solution simple et élégante du problème : l’équivalence stipulée par Kant reposerait sur l’identité des devoirs concrets qui pourront être déduits suivant les diverses formules générales (voir Johnson, Robert, "Kant's Moral Philosophy", *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Summer 2014 Edition), Edward N. Zalta (ed.), URL = <http://plato.stanford.edu/archives/sum2014/entries/kant-moral/>).

⁴⁰ Kant, *GMS*, p. 421.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² Kant, *op. cit.*, p. 430.

⁴³ Kant, *op. cit.*, p. 434.

⁴⁴ Kant, *op. cit.*, p. 428.

⁴⁵ Dans sa doctrine des vertus, Kant développe en détail les devoirs envers les autres, *Tugendlehre*, pp. 93-116.

la première est en effet celle qui se prête le mieux au malentendu, une fois qu'elle est détachée de son contexte. Un détachement qu'on attribuera difficilement à une simple « ignorance » de la part de Lacan. Il semble bien plus que l'interprétation de Kant est savamment mise en scène pour induire le lecteur à penser que la lecture hautement sélective équivaut à une « démonstration ».

Mais même si nous nous limitons à l'interprétation logique de la première formule, une analyse plus rapprochée de celle-ci permettra de montrer le côté arbitraire de la « vérité » sadienne de Kant.

D'après Lacan, l'impératif représenterait une « épreuve », un contrôle de conformité avec une loi universelle. Lacan ne précise pas en quoi cette épreuve consisterait, par-delà une simple généralisation logique.

De manière intéressante, le philosophe américain John Rawls propose une procédure pratique de vérification de la première formule de l'impératif dans ses cours d'histoire de la philosophie morale⁴⁶ ; une « épreuve » compatible avec le sens kantien de l'impératif. Cette procédure nous permet dès lors de mettre à l'épreuve la vérité sadienne que Lacan 'découvre' chez Kant.

La « procédure-IC » (IC comme dans impératif catégorique) de Rawls se conçoit comme un « cadre de délibération⁴⁷ » à 4 étapes :

1. « Je suis supposé faire X dans les circonstances C afin de réaliser Y.
2. Tout le monde est censé faire X dans les circonstances C afin de réaliser Y.
3. Tout le monde fait toujours X dans les circonstances C afin de réaliser Y (comme s'il s'agissait d'une loi implantée en nous par un instinct naturel)
4. Nous devons joindre la loi de la nature de l'étape 3 aux lois naturelles existantes (de la manière dont nous les entendons) et puis calculer aussi bien que nous savons le faire ce que serait cet ordre de la nature une fois que les effets de la nouvelle loi de la nature une fois que ceux-ci ont eu l'occasion de se mettre en place. »⁴⁸

⁴⁶ Rawls, J. (2000). *Lectures on the History of Moral Philosophy*. Cambridge, Mass: Harvard University Press.

⁴⁷ Rawls, J. (2000). « Themes in Kant's Moral Philosophy » dans Forster, E. (1989). *Kant's Transcendental Deductions: The Three Critiques and the Opus Postumum*. Stanford : Stanford University Press, pp. 82-836.

⁴⁸ Rawls, J. (2000), *Rawls, J. (2000). Lectures on the History of Moral Philosophy*. Cambridge, Mass: Harvard University Press, pp. 168-169.

Seul l'impératif passant les quatre étapes mérite d'être dit moral, au sens kantien du terme. L'exercice est intéressant dans la mesure où il accorde en effet une part importante au versant 'logique' de l'impératif.⁴⁹

Qu'en est-il alors de l'impératif de la jouissance ?

L'impératif de la jouissance inconditionnelle du corps de l'autre échoue dès la deuxième, et au plus tard à troisième étape du test. Lacan lui-même en a d'ailleurs fourni l'explication : notre « maxime [...] peut servir de paradigme d'un énoncé excluant comme telle la réciprocité [...].⁵⁰ » Je ne peux difficilement vouloir un impératif qui ferait de moi-même la victime de toutes les exactions que les autres auraient envie d'y assouvir. Difficilement, en effet.

L'histoire de la pensée éthique que propose Lacan et qui ferait de la pensée de Sade le terrain où le principe de plaisir freudien naîtra plus tard et dont Kant serait le « point tournant » ne résiste pas à l'analyse des textes cités. Lacan n'a fourni aucune démonstration de la filiation de son éthique supposément subversive. On cherchera en vain aussi la réponse à la question de savoir en quoi ou de quoi l'éthique désir serait subversive. Lacan a proposé un certain nombre d'associations thématiques superficielles, assurément étonnantes et provocatrices, mais dont l'originalité ne trouve aucun support chez les protagonistes de la généalogie.

⁴⁹ On aura remarqué aussi que Rawls part de la formulation plus concrète de l'impératif hypothétique.

⁵⁰ Lacan, *Écrits*, p. 770. On trouvera une discussion similaire chez Kant lui-même : Kant, *GMS*, p. 423.